



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT PORTLAND
RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

31 MARS 2025

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT PORTLAND

RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

31 MARS 2025

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière.....	3
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	4
Fonds équilibré canadien Portland.....	12
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	20
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland.....	27
Notes annexes.....	35

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, du Fonds équilibré canadien Portland, du Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et du Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

« Michael Lee-Chin »

Michael Lee-Chin
Président exécutif, chef de la direction et gestionnaire de portefeuille
Le 28 mai 2025

« Tony Cheung »

Tony Cheung
Chef des finances
Le 28 mai 2025

Les présents états financiers n'ont pas été examinés par un auditeur indépendant.

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2025	Au 30 septembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	365 389 \$	1 287 455 \$
Comptes sur marge (note 11)	–	1 294
Souscriptions à recevoir	18 319	3 850
Montant à recevoir pour les placements vendus	–	145 178
Intérêts à recevoir	–	1
Dividendes à recevoir	11 659	6 555
Placements (note 5)	51 522 329	47 547 294
Placements – cédés en garantie (notes 5 et 11)	3 927 081	–
	<u>55 844 777</u>	<u>48 991 627</u>
Passif		
Emprunt (note 10)	2 755 136	–
Frais de gestion à payer (note 8)	77 431	62 741
Prime de rendement à payer (note 8)	–	327 388
Charges à payer	34 788	22 269
Rachats à payer	36 787	27 704
Montant à payer pour des placements achetés	–	290 413
	<u>2 904 142</u>	<u>730 515</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>52 940 635 \$</u>	<u>48 261 112 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	36 347 024	33 338 818
Série F	16 593 611	14 922 294
	<u>52 940 635 \$</u>	<u>48 261 112 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	2 779 127	2 542 471
Série F	1 138 199	1 026 162
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	13,08 \$	13,11 \$
Série F	14,58 \$	14,54 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	122 529 \$	81 933 \$
Intérêts à distribuer	975	11 369
Profit (perte) net réalisé sur les placements	(172 729)	58 376
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 429 625	5 321 595
	<u>1 380 400</u>	<u>5 473 273</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	532	(15 333)
Total des revenus (de la perte)	<u>1 380 932</u>	<u>5 457 940</u>
Charges		
Prime de rendement (note 8)	1 387 146	478 030
Frais de gestion (note 8)	442 839	240 780
Coûts des rapports aux porteurs de parts	88 738	52 871
Droits de garde	34 300	9 368
Charges d'intérêts et frais bancaires	25 243	–
Honoraires d'audit	21 224	16 194
Coûts de transactions	13 170	7 777
Retenues d'impôt	11 107	4 639
Frais juridiques	8 370	4 901
Frais du comité d'examen indépendant	1 348	1 204
Total des charges d'exploitation	<u>2 033 485</u>	<u>815 764</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(652 553) \$</u>	<u>4 642 176 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	(458 164) \$	3 151 198 \$
Série F	(194 389) \$	1 490 978 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	(0,17) \$	1,48 \$
Série F	(0,18) \$	1,60 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	33 338 818 \$	18 452 590 \$
Série F	14 922 294	9 647 034
	<u>48 261 112</u>	<u>28 099 624</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	(458 164)	3 151 198
Série F	(194 389)	1 490 978
	<u>(652 553)</u>	<u>4 642 176</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	4 417 183	3 893 955
Série F	2 826 974	1 037 838
	<u>7 244 157</u>	<u>4 931 793</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(950 813)	(584 417)
Série F	(961 268)	(872 223)
	<u>(1 912 081)</u>	<u>(1 456 640)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>5 332 076</u>	<u>3 475 153</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	36 347 024	24 913 326
Série F	16 593 611	11 303 627
	<u>52 940 635 \$</u>	<u>36 216 953 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(652 553) \$	4 642 176 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	172 729	(58 376)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 429 625)	(5 321 595)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	(384)	(202)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	1	(48)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(5 104)	(3 793)
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	(300 179)	97 067
Achat de placements	(12 444 139)	(5 196 199)
Produit de la vente de placements	5 653 684	1 377 613
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(9 005 570)	(4 463 357)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) des emprunts	2 755 136	–
Variation de la marge de trésorerie	1 294	(11 994)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	7 180 722	4 673 800
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(1 854 032)	(1 325 179)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	8 083 120	3 336 627
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(922 450)	(1 126 730)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	384	202
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 287 455	3 027 833
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	365 389 \$	1 901 305 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	365 389 \$	107 166 \$
Placements à court terme	–	1 794 139
	365 389 \$	1 901 305 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	976 \$	11 321 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	106 318 \$	73 501 \$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2025

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
1 588 500	Clarity Pharmaceuticals Limited	7 602 643 \$	3 013 848 \$	
857 088	Telix Pharmaceuticals Limited	2 534 695	20 438 575	
		10 137 338	23 452 423	44,2 %
Canada				
27 529	Brookfield Asset Management Ltd.	1 324 705	1 919 376	
39 977	Brookfield Corporation	1 673 484	3 015 090	
		2 998 189	4 934 466	9,3 %
France				
14 220	Assystem	1 025 241	701 425	
12 011	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE – CAAÉ	2 337 979	2 141 022	
		3 363 220	2 842 447	5,4 %
Inde				
13 527	Reliance Industries Ltd.	1 061 238	1 142 656	2,2 %
Panama				
110 702	Carnival Corporation	1 866 230	3 111 241	5,9 %
États-Unis				
20 000	Ares Management Corporation	4 050 912	4 219 582	
12 484	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	4 787 198	9 567 853	
7 191	Danaher Corporation	1 938 198	2 121 383	
130 350	Oklo Inc.	1 550 954	4 057 359	
		12 327 262	19 966 177	37,7 %
	Total du portefeuille de placements	31 753 477	55 449 410	104,7 %
	Coûts de transactions	(26 551)	–	–
		31 726 926 \$	55 449 410	104,7 %
	Passifs, moins les autres actifs		(2 508 775)	(4,7) %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		52 940 635 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Le Fonds a effectué un emprunt maximal de 3 130 767 \$ au cours du semestre clos le 31 mars 2025. Le Fonds n'a effectué aucun emprunt au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2025, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 5 544 941 \$ (30 septembre 2024 : 4 754 729 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024 :

Par répartition géographique	31 mars 2025	30 septembre 2024
Australie	44,2 %	42,9 %
États-Unis	37,7 %	29,8 %
Canada	9,3 %	9,6 %
Panama	5,9 %	4,7 %
France	5,4 %	3,6 %
Inde	2,2 %	2,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7 %	2,7 %
Îles Vierges britanniques	–	3,5 %
Corée du Sud	–	1,8 %
Autres actifs (passifs) nets	(5,4)%	(1,2)%
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2025	30 septembre 2024
Soins de santé	48,2 %	48,5 %
Finance	35,4 %	28,3 %
Consommation discrétionnaire	9,9 %	8,0 %
Services aux collectivités	7,7 %	3,0 %
Industrie	3,5 %	2,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7 %	2,7 %
Biens de consommation de base	–	3,5 %
Fonds négociés en bourse	–	2,5 %
Technologies de l'information	–	1,8 %
Autres actifs (passifs) nets	(5,4)%	(1,2)%
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2025	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	23 452 423	23 452 423	–	2 345 242	2 345 242
Euro	–	701 425	701 425	–	70 143	70 143
Dollar américain	61 581	31 295 562	31 357 143	6 158	3 129 556	3 135 714
Total	61 581	55 449 410	55 510 991	6 158	5 544 941	5 551 099
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	104,8 %	104,9 %	–	10,5 %	10,5 %

30 septembre 2024	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	20 757 720	20 757 720	–	2 075 772	2 075 772
Euro	–	145 841	145 841	–	14 584	14 584
Dollar américain	31 476	26 643 733	26 675 209	3 148	2 664 373	2 667 521
Total	31 476	47 547 294	47 578 770	3 148	4 754 729	4 757 877
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	98,5 %	98,6 %	–	9,9 %	9,9 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2025, le Fonds avait une exposition directe importante au risque de taux d'intérêt en raison de son recours à l'emprunt. Le montant emprunté s'élevait à 2 755 136 \$ au 31 mars 2025 et était remboursable à vue (30 septembre 2024 : néant). Si les taux d'intérêt avaient doublé au cours du semestre clos le 31 mars 2025, la charge d'intérêts aurait été plus élevée et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait été inférieur de 25 242 \$ (31 mars 2024 : néant).

Risque de crédit

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les bons du Trésor. La trésorerie du Fonds est tenue dans des institutions financières ayant des notations de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit était minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Le risque de liquidité découle principalement des emprunts du Fonds. Les emprunts sont remboursables à vue et partiellement couverts par des garanties auprès des courtiers qui les ont consentis.

Risque d'effet de levier

Au 31 mars 2025, le montant emprunté s'élevait à 2 755 136 \$ (30 septembre 2024 : néant). Le prêteur compense le montant emprunté par les soldes de trésorerie détenus par le Fonds et tient compte de l'incidence des titres achetés ou vendus qui n'ont pas encore été payés par le Fonds ou à celui-ci. Lorsqu'il est calculé de cette façon, le pourcentage d'emprunt au 31 mars 2025 s'établissait à 4,9 %. La charge d'intérêts pour le semestre clos le 31 mars 2025 s'est élevée à 25 242 \$ (31 mars 2024 : néant).

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024 :

31 mars 2025	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	55 449 410	–	–	55 449 410
Total	55 449 410	–	–	55 449 410

30 septembre 2024	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	47 547 294	–	–	47 547 294
Total	47 547 294	–	–	47 547 294

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Au 31 mars 2025, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées. Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 30 septembre 2024 :

30 septembre 2024	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	1 197 853	45 453	–

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2025	Au 30 septembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 410 275 \$	6 157 359 \$
Comptes sur marge (note 11)	144	16 259
Souscriptions à recevoir	6 457	78 267
Montant à recevoir pour les placements vendus	-	9 451
Intérêts à recevoir	-	53
Dividendes à recevoir	73 211	43 315
Placements (note 5)	25 749 299	25 524 885
Actifs dérivés	1 838	-
	<u>33 241 224</u>	<u>31 829 589</u>
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	38 581	36 314
Charges à payer	15 723	14 821
Rachats à payer	12 917	9 278
Montant à payer pour des placements achetés	-	9 456
Passifs dérivés	-	5 318
	<u>67 221</u>	<u>75 187</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>33 174 003 \$</u>	<u>31 754 402 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	17 479 761	16 723 520
Série F	15 694 242	15 030 882
	<u>33 174 003 \$</u>	<u>31 754 402 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	972 160	1 004 822
Série F	825 209	849 102
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	17,98 \$	16,64 \$
Série F	19,02 \$	17,70 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements et les dérivés		
Dividendes	713 359 \$	664 930 \$
Intérêts à distribuer	49 747	64 979
Profit (perte) net réalisé sur les placements	3 399 001	58 866
Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(566 815)	36 890
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(62 599)	5 165 597
	<u>3 532 693</u>	<u>5 991 262</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	9 522	(11 476)
Total des revenus (de la perte)	<u>3 542 215</u>	<u>5 979 786</u>
Charges		
Frais de gestion (note 8)	221 374	214 746
Coûts des rapports aux porteurs de parts	114 863	115 483
Droits de garde	40 996	14 093
Retenues d'impôt	30 219	28 851
Honoraires d'audit	29 128	17 435
Frais juridiques	8 219	4 907
Coûts de transactions	7 464	7 269
Frais du comité d'examen indépendant	1 349	1 206
Total des charges d'exploitation	<u>453 612</u>	<u>403 990</u>
Moins : frais de gestion abandonnés par le gestionnaire (note 8)	(104 316)	(63 642)
Charges d'exploitation nettes	<u>349 296</u>	<u>340 348</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>3 192 919 \$</u>	<u>5 639 438 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	1 632 748 \$	2 813 743 \$
Série F	1 560 171 \$	2 825 695 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	1,66 \$	2,56 \$
Série F	1,86 \$	2,77 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	16 723 520 \$	15 036 284 \$
Série F	15 030 882	17 798 369
	<u>31 754 402</u>	<u>32 834 653</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	1 632 748	2 813 743
Série F	1 560 171	2 825 695
	<u>3 192 919</u>	<u>5 639 438</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	(314 336)	(592 659)
Série F	(446 328)	(635 494)
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(760 664)</u>	<u>(1 228 153)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	446 585	796 316
Série F	720 935	682 455
	<u>1 167 520</u>	<u>1 478 771</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	286 683	539 444
Série F	314 908	427 527
	<u>601 591</u>	<u>966 971</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(1 295 439)	(1 440 591)
Série F	(1 486 326)	(5 614 130)
	<u>(2 781 765)</u>	<u>(7 054 721)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(1 012 654)</u>	<u>(4 608 979)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	17 479 761	17 152 537
Série F	15 694 242	15 484 422
	<u>33 174 003 \$</u>	<u>32 636 959 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 192 919 \$	5 639 438 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(3 399 001)	(58 866)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	62 599	(5 165 597)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	4	364
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	53	-
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(29 896)	63 738
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	3 169	1 160
Achat de placements	(12 853 207)	(7 721 939)
Produit de la vente de placements	15 958 034	9 235 532
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	2 934 674	1 993 830
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	16 115	-
Distributions aux porteurs de parts rachetables déduction faite des distributions réinvesties	(159 073)	(261 182)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	990 468	1 078 679
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(2 529 264)	(6 765 816)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(1 681 754)	(5 948 319)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 252 920	(3 954 489)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(4)	(364)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	6 157 359	5 535 886
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	7 410 275 \$	1 581 033 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	214 528 \$	83 068 \$
Placements à court terme	7 195 747	1 497 965
	7 410 275 \$	1 581 033 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	49 800 \$	64 979 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	653 244 \$	699 817 \$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2025

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Canada				
122 900	FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 093 425 \$	1 356 816 \$	
114 300	FNB Global X Actif actions privilégiées	939 737	1 075 563	
70 500	FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	779 522	898 170	
	Total des actions privilégiées	2 812 684	3 330 549	10,0 %
ACTIONS ORDINAIRES				
Canada				
42 400	ATCO Ltd.	1 471 622	2 125 088	
108 000	Cenovus Energy Inc.	1 922 123	2 160 000	
46 000	Empire Company Limited	1 463 222	2 219 500	
42 800	Magna International Inc.	2 593 676	2 093 348	
90 140	South Bow Corp.	2 586 905	3 313 546	
36 600	La Banque de Nouvelle-Écosse	2 422 771	2 497 218	
38 800	La Banque Toronto-Dominion	2 579 533	3 345 724	
		15 039 852	17 754 424	53,6 %
Îles Caïmans				
79 000	CK Hutchison Holdings Limited	670 173	639 176	1,9 %
États-Unis				
4 800	Cigna Group	1 926 016	2 272 548	
2 800	Elevance Health, Inc.	1 609 480	1 752 602	
		3 535 496	4 025 150	12,1 %
	Total des actions ordinaires	19 245 521	22 418 750	67,6 %
	Total du portefeuille de placements	22 058 205	25 749 299	77,6 %
CONTRATS DE CHANGE À TERME (annexe 1)				
	Total du profit latent sur les contrats de change à terme	-	1 838	-
	Placements nets	22 058 205	25 751 137	77,6 %
	Coûts de transactions	(5 808)	-	-
		22 052 397 \$	25 751 137	77,6 %
	Autres actifs, moins les passifs		7 422 866	22,4 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		33 174 003 \$	100,0 %

Annexe 1

Prix du contrat	Date de règlement	Monnaie achetée			Monnaie vendue			Profit (perte) latent (\$)
		Monnaie	Montant (\$)	Valeur au 31 mars 2025 (\$)	Monnaie	Montant (\$)	Valeur au 31 mars 2025 (\$)	
0,696951534	5 juin 2025	Dollar canadien	6 456 690	6 456 690	Dollar américain	4 500 000	6 454 852	1 838
							Profit latent	1 838

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-après présente le montant brut des actifs et des passifs financiers comptabilisés du Fonds qui sont compensés en vertu d'un accord de compensation ou d'ententes similaires au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024.

	31 mars 2025 (\$)	30 septembre 2024 (\$)
Montant brut des actifs dérivés	1 838	–
Montant brut des passifs dérivés	–	(5 318)
Exposition nette	1 838	(5 318)

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2025, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 2 574 930 \$ (30 septembre 2024 : 2 552 489 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024 :

Par répartition géographique	31 mars 2025	30 septembre 2024
Canada	63,6 %	56,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22,3 %	19,4 %
États-Unis	12,1 %	22,4 %
Îles Caimans	1,9 %	1,9 %
Autres actifs (passifs) nets	0,1 %	0,2 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2025	30 septembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22,3 %	19,4 %
Finance	17,6 %	24,7 %
Énergie	16,5 %	4,7 %
Soins de santé	12,2 %	3,8 %
Fonds négociés en bourse	10,0 %	10,5 %
Biens de consommation de base	6,7 %	6,0 %
Services aux collectivités	6,4 %	6,4 %
Consommation discrétionnaire	6,3 %	3,9 %
Industrie	1,9 %	1,9 %
Autres actifs (passifs) nets	0,1 %	0,2 %
Services de communication	–	13,8 %
Matériaux	–	4,7 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2025	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar de Hong Kong	–	639 176	639 176	–	63 918	63 918
Dollar américain	(6 448 996)	4 025 150	(2 423 846)	(644 900)	402 515	(242 385)
Total	(6 448 996)	4 664 326	(1 784 670)	(644 900)	466 433	(178 467)
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(19,5) %	14,1 %	(5,4) %	(1,9) %	1,4 %	(0,5) %

30 septembre 2024	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar de Hong Kong	–	614 355	614 355	–	61 436	61 436
Dollar américain	(7 273 807)	7 107 911	(165 896)	(727 381)	710 791	(16 590)
Total	(7 273 807)	7 722 266	448 459	(727 381)	772 227	44 846
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(22,9) %	24,3 %	1,4 %	(2,3) %	2,4 %	0,1 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de crédit

Le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (comme les bons du Trésor) et des contrats de change à terme. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime. Au 31 mars 2025, le Fonds avait, auprès d'une contrepartie, des contrats de change à terme dont le profit latent était de 1 838 \$ (30 septembre 2024 : perte latente de 5 318 \$). La contrepartie, Marchés mondiaux CIBC inc., avait une note de A-1 de Standard & Poor's, ce qui dépasse l'exigence minimale prévue par la législation sur les valeurs mobilières. Le Fonds est également indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024 :

31 mars 2025	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	25 749 299	–	–	25 749 299
Actifs dérivés	–	1 838	–	1 838
Total	25 749 299	1 838	–	25 751 137

30 septembre 2024	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	25 524 885	–	–	25 524 885
Actifs dérivés	–	(5 318)	–	(5 318)
Total	25 524 885	(5 318)	–	25 519 567

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024 :

31 mars 2025	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 356 816	1 386	0,1 %
FINB Global X Actif actions privilégiées	1 075 563	949	0,1 %
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	898 170	972	0,1 %

30 septembre 2024	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 110 386	1 385	0,1 %
FINB Horizons Actif actions privilégiées	1 118 700	1 060	0,1 %
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	1 110 600	1 009	0,1 %

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2025	Au 30 septembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	161 790 \$	2 685 053 \$
Souscriptions à recevoir	8 374	64 167
Intérêts à recevoir	37	13
Dividendes à recevoir	1 174	217
Placements (note 5)	14 264 965	12 974 116
	<u>14 436 340</u>	<u>15 723 566</u>
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	17 358	17 131
Prime de rendement à payer (note 8)	-	64 875
Charges à payer	7 255	6 968
Rachats à payer	220	3 000
	<u>24 833</u>	<u>91 974</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>14 411 507 \$</u>	<u>15 631 592 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	6 613 953	7 565 439
Série F	7 797 554	8 066 153
	<u>14 411 507 \$</u>	<u>15 631 592 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	451 910	356 378
Série F	513 655	368 388
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	14,64 \$	21,23 \$
Série F	15,18 \$	21,90 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	39 336 \$	4 134 \$
Intérêts à distribuer	13 022	12 411
Profit (perte) net réalisé sur les placements	149 429	177 290
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(5 721 598)	1 244 383
	<u>(5 519 811)</u>	<u>1 438 218</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 050)	1 980
Total des revenus (de la perte)	<u>(5 520 861)</u>	<u>1 440 198</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	116 471	46 099
Frais de gestion (note 8)	105 379	34 354
Honoraires d'audit	21 234	16 216
Coûts de transactions	14 935	6 928
Frais juridiques	8 218	4 907
Retenues d'impôt	5 907	624
Droits de garde	5 826	1 478
Frais du comité d'examen indépendant	1 349	1 206
Prime de rendement (note 8)	–	139 415
Frais bancaires	–	1
Total des charges d'exploitation	<u>279 319</u>	<u>251 228</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)	(110 047)	(57 511)
Charges d'exploitation nettes	<u>169 272</u>	<u>193 717</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(5 690 133) \$</u>	<u>1 246 481 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	(2 764 191) \$	813 459 \$
Série F	(2 925 942) \$	433 022 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	(6,59) \$	3,85 \$
Série F	(6,80) \$	3,80 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	7 565 439 \$	2 107 170 \$
Série F	8 066 153	895 147
	<u>15 631 592</u>	<u>3 002 317</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	(2 764 191)	813 459
Série F	(2 925 942)	433 022
	<u>(5 690 133)</u>	<u>1 246 481</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	1 970 102	977 575
Série F	3 197 017	1 995 115
	<u>5 167 119</u>	<u>2 972 690</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(157 397)	(2 000)
Série F	(539 674)	(22 276)
	<u>(697 071)</u>	<u>(24 276)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>4 470 048</u>	<u>2 948 414</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	6 613 953	3 896 204
Série F	7 797 554	3 301 008
	<u>14 411 507 \$</u>	<u>7 197 212 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(5 690 133) \$	1 246 481 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(149 429)	(177 290)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	5 721 598	(1 244 383)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	(6)	1
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(24)	–
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(957)	(218)
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	(64 361)	9 914
Achat de placements	(8 919 024)	(2 583 260)
Produit de la vente de placements	2 056 006	361 352
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(7 046 330) \$	(2 387 403) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	5 222 912	2 827 389
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(699 851)	(2 915)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	4 523 061	2 824 474
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 523 269)	437 071
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	6	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 685 053	522 356
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	161 790 \$	959 426 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	161 790 \$	160 680 \$
Placements à court terme	–	798 746
	161 790 \$	959 426 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	12 998 \$	12 411 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	32 472 \$	3 292 \$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2025

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
887 235	Clarity Pharmaceuticals Limited	2 330 005 \$	1 683 344 \$	
119 676	Telix Pharmaceuticals Limited	983 593	2 853 857	
		3 313 598	4 537 201	31,5 %
Îles Caïmans				
3 000	BeiGene, Ltd. - CAAÉ	691 396	1 174 999	8,2 %
Irlande				
2 000	ICON plc	751 068	503 639	3,5 %
Royaume-Uni				
15 000	Bicycle Therapeutics plc - CAAÉ	361 142	183 263	1,3 %
États-Unis				
1 500	Amgen Inc.	557 895	672 504	
14 000	Arvinas, Inc.	481 812	141 430	
3 000	Danaher Corporation	999 529	885 016	
100 000	Iovance Biotherapeutics, Inc.	995 421	479 204	
13 000	Lantheus Holdings Inc.	1 161 637	1 825 866	
2 000	Nuvalent, Inc.	224 984	204 115	
50 000	Olema Pharmaceuticals, Inc.	581 738	270 541	
190 000	Perspective Therapeutics, Inc.	1 443 114	582 384	
10 000	RadNet, Inc.	597 353	715 496	
10 000	Relay Therapeutics, Inc.	153 400	37 703	
5 000	Schrödinger, Inc.	190 952	142 034	
14 466	FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	1 876 771	1 909 570	
		9 264 606	7 865 863	54,5 %
Total du portefeuille de placements				
		14 381 810	14 264 965	99,0 %
	Coûts de transactions	(22 343)	-	-
		14 359 467 \$	14 264 965	99,0 %
Autres actifs, moins les passifs				
			146 542	1,0 %
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				
			14 411 507 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2025, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 1 426 497 \$ (30 septembre 2024 : 1 297 412 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024 :

Par répartition géographique	31 mars 2025	30 septembre 2024
États-Unis	54,5 %	38,8 %
Australie	31,5 %	34,9 %
Îles Caïmans	8,2 %	5,8 %
Irlande	3,5 %	2,0 %
Royaume-Uni	1,3 %	1,5 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,1 %	17,2 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,1)%	(0,2)%
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2025	30 septembre 2024
Biotechnologie	40,7 %	36,4 %
Fonds négociés en bourse	13,3 %	0,2 %
Produits pharmaceutiques	12,7 %	21,6 %
Fournitures médicales	12,7 %	9,5 %
Outils et services liés aux sciences de la vie	9,6 %	3,7 %
Soins de santé	5,0 %	2,7 %
Dispositifs médicaux	4,0 %	8,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,1 %	17,2 %
Technologies relatives aux soins de santé	1,0 %	0,8 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,1)%	(0,2)%
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
31 mars 2025						
Dollar australien	–	4 537 201	4 537 201	–	453 720	453 720
Dollar américain	12 554	9 727 764	9 740 318	1 255	972 776	974 031
Total	12 554	14 264 965	14 277 519	1 255	1 426 496	1 427 751
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	99,0 %	99,1 %	–	9,9 %	9,9 %

30 septembre 2024	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	5 455 665	5 455 665	–	545 567	545 567
Dollar américain	4 982	7 518 450	7 523 432	498	751 845	752 343
Total	4 982	12 974 115	12 979 097	498	1 297 412	1 297 910
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	83,0 %	83,0 %	–	8,3 %	8,3 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les bons du Trésor. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024.

31 mars 2025	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	14 264 965	–	–	14 264 965
Total	14 264 965	–	–	14 264 965

30 septembre 2024	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	12 974 116	–	–	12 974 116
Total	12 974 116	–	–	12 974 116

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024 :

31 mars 2025	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	1 909 570	59 120	–

30 septembre 2024	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	30 421	45 453	–

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2025	Au 30 septembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	586 488 \$	698 744 \$
Comptes sur marge (note 11)	3 645	610
Souscriptions à recevoir	2 537	35 000
Montant à recevoir pour les placements vendus	334 823	-
Intérêts à recevoir	9	-
Dividendes à recevoir	16 131	9 184
Placements (note 5)	10 105 861	5 850 054
	<u>11 049 494</u>	<u>6 593 592</u>
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	11 624	6 247
Charges à payer	5 203	2 745
Montant à payer pour des placements achetés	672 660	-
	<u>689 487</u>	<u>8 992</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>10 360 007 \$</u>	<u>6 584 600 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	3 853 829	2 492 476
Série F	6 506 178	4 092 124
	<u>10 360 007 \$</u>	<u>6 584 600 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	306 255	209 248
Série F	507 045	338 445
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	12,58 \$	11,91 \$
Série F	12,83 \$	12,09 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	32 478 \$	3 353 \$
Intérêts à distribuer	2 390	9 831
Profit (perte) net réalisé sur les placements	4 497	3 806
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	189 785	315 223
	<u>229 150</u>	<u>332 213</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(717)	(2 483)
Total des revenus (de la perte)	<u>228 433</u>	<u>329 730</u>
Charges		
Prime de rendement (note 8)	297 297	28 010
Coûts des rapports aux porteurs de parts	78 362	50 343
Frais de gestion (note 8)	61 971	20 547
Honoraires d'audit	21 235	16 231
Droits de garde	8 733	2 566
Frais juridiques	8 374	659
Retenues d'impôt	3 145	361
Coûts de transactions	2 794	2 326
Frais du comité d'examen indépendant	1 349	1 207
Total des charges d'exploitation	<u>483 260</u>	<u>122 250</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)	(90 507)	(62 444)
Charges d'exploitation nettes	<u>392 753</u>	<u>59 806</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(164 320) \$</u>	<u>269 924 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	(50 093) \$	110 349 \$
Série F	(114 227) \$	159 575 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	(0,19) \$	0,82 \$
Série F	(0,28) \$	0,97 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	2 492 476 \$	1 105 357 \$
Série F	4 092 124	1 351 415
	<u>6 584 600</u>	<u>2 456 772</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	(50 093)	110 349
Série F	(114 227)	159 575
	<u>(164 320)</u>	<u>269 924</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	1 440 012	618 398
Série F	2 811 659	1 376 813
	<u>4 251 671</u>	<u>1 995 211</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(28 566)	(3 256)
Série F	(283 378)	(61 809)
	<u>(311 944)</u>	<u>(65 065)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>3 939 727</u>	<u>1 930 146</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	3 853 829	1 830 848
Série F	6 506 178	2 825 994
	<u>10 360 007 \$</u>	<u>4 656 842 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(164 320) \$	269 924 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(4 497)	(3 806)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(189 785)	(315 223)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	(361)	6
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(9)	–
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(6 947)	(352)
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	7 835	30 053
Achat de placements	(3 738 222)	(2 019 731)
Produit de la vente de placements	14 534	59 748
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(4 081 772)	(1 979 381)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	(3 035)	–
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	4 284 134	1 880 253
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(311 944)	(65 065)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	3 969 155	1 815 188
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(112 617)	(164 193)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	361	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	698 744	854 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	586 488 \$	689 928 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	586 488 \$	141 178 \$
Placements à court terme	–	548 750
	586 488 \$	689 928 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	2 381 \$	9 831 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	22 386 \$	2 640 \$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2025

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
60 000	Silex Systems Limited	200 484 \$	194 765 \$	1,9 %
Canada				
24 000	Corporation Cameco	1 393 279	1 421 760	
20 000	Sprott Physical Uranium Trust	452 643	410 800	
		1 845 922	1 832 560	17,7 %
République tchèque				
4 000	CEZ, a.s.	229 712	285 037	
France				
12 000	Assystem	750 617	591 919	2,8 %
Roumanie				
20 000	Societatea Nationala Nuclearelectrica SA	254 145	247 883	2,4 %
Corée du Sud				
25 000	Doosan Enerbility Company Limited	412 134	572 933	
8 000	KEPCO Engineering & Construction Company, Inc.	469 298	449 550	
		881 432	1 022 483	9,9 %
Royaume-Uni				
200 000	ITM Power PLC	213 545	100 306	
8 000	Johnson Matthey PLC	222 570	196 894	
		436 115	297 200	2,9 %
États-Unis				
15 000	Bloom Energy Corporation	363 789	424 376	
6 500	BWX Technologies, Inc.	875 413	922 755	
10 000	Centrus Energy Corp.	611 684	895 233	
2 600	Constellation Energy Corporation	554 412	754 405	
40 000	NuScale Power Corporation	260 415	815 078	
25 000	Oklo Inc.	445 792	778 166	
50 000	Plug Power, Inc.	330 041	97 136	
7 173	FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	932 928	946 865	
		4 374 474	5 634 014	54,2 %
Total du portefeuille de placements				
	Coûts de transactions	8 972 901	10 105 861	97,5 %
		(5 582)	-	-
		8 967 319 \$	10 105 861	97,5 %
Autres actifs, moins les passifs				
			254 146	2,5 %
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				
			10 360 007 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2025, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 1 010 586 \$ (30 septembre 2024 : 585 005 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024 :

Par répartition géographique	31 mars 2025	30 septembre 2024
États-Unis	54,2 %	42,4 %
Canada	17,7 %	22,0 %
Corée du Sud	9,9 %	7,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,7 %	10,7 %
France	5,7 %	6,7 %
Royaume-Uni	2,9 %	6,1 %
République tchèque	2,8 %	–
Roumanie	2,4 %	–
Australie	1,9 %	3,7 %
Autres actifs (passifs) nets	(3,2)%	0,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2025	30 septembre 2024
Industrie	42,3 %	42,2 %
Énergie	22,3 %	26,7 %
Services aux collectivités	20,0 %	9,6 %
Fonds négociés en bourse	9,1 %	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,7 %	10,7 %
Technologies de l'information	1,9 %	3,7 %
Matériaux	1,9 %	3,3 %
Finance	–	3,3 %
Autres actifs (passifs) nets	(3,2)%	0,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, en dollars canadiens. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2025	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	194 765	194 765	–	19 477	19 477
Livre sterling	–	297 200	297 200	–	29 720	29 720
Couronne tchèque	–	285 037	285 037	–	28 504	28 504
Euro	9 492	591 919	601 411	949	59 192	60 141
Won sud-coréen	6 639	1 022 483	1 029 122	664	102 248	102 912
Dollar américain	2 031	5 634 014	5 636 045	203	563 401	563 604
Leu roumain	–	247 883	247 883	–	24 788	24 788
Total	18 162	8 273 301	8 291 463	1 816	827 330	829 146
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,2 %	79,8 %	80,0 %	–	8,0 %	8,0 %

30 septembre 2024	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	241 233	241 233	–	24 123	24 123
Livre sterling	4 976	403 003	407 979	498	40 300	40 798
Euro	46 444	443 064	489 508	4 644	44 306	48 950
Won sud-coréen	–	517 555	517 555	–	51 756	51 756
Dollar américain	1 557	2 794 129	2 795 686	156	279 413	279 569
Total	52 977	4 398 984	4 451 961	5 298	439 898	445 196
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,8 %	66,8 %	67,6 %	0,1 %	6,7 %	6,8 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024 :

31 mars 2025	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	10 105 861	–	–	10 105 861
Total	10 105 861	–	–	10 105 861

30 septembre 2024	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	5 850 054	–	–	5 850 054
Total	5 850 054	–	–	5 850 054

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 31 mars 2025 :

31 mars 2025	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	946 865	59 120	–

Au 30 septembre 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, le Fonds équilibré canadien Portland, le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fonds communs de placement alternatifs à capital variable constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour de temps à autre. Le Fonds équilibré canadien Portland offre des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 5 avril 2024. Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (collectivement, les « Fonds communs de placement alternatifs ») offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 5 avril 2024. Les dates de constitution des Fonds et de début des activités de chaque série des Fonds sont les suivantes :

Nom du Fonds	Date de constitution du Fonds	Début des activités	
		Série A	Série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	27 avril 2007	29 mai 2014	29 mai 2014
Fonds équilibré canadien Portland	1 ^{er} octobre 2012	31 octobre 2012	31 octobre 2012
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	4 mars 2021	14 avril 2021	14 avril 2021
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	23 février 2023	28 avril 2023	28 avril 2023

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds d'investissement, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social des Fonds est le 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 28 mai 2025. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Les Fonds communs de placement alternatifs sont réputés être des « fonds de placement alternatifs » en vertu du Règlement 81-102. Par conséquent, ils sont autorisés à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux fonds d'investissement traditionnels. Ils peuvent en effet investir jusqu'à 20 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur (plutôt que 10 % pour les fonds traditionnels), investir jusqu'à 100 % ou plus de leur valeur liquidative dans des produits de base, directement ou au moyen de dérivés visés, emprunter de la trésorerie jusqu'à 50 % de leur valeur liquidative à des fins de placement et vendre à découvert des titres à hauteur de 50 % de leur valeur liquidative (la somme de la trésorerie empruntée et des ventes à découvert étant limitée à 50 % de leur valeur liquidative), avec une exposition totale allant jusqu'à 300 % de leur valeur liquidative.

Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

Nom du Fonds	Objectif de placement
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	Réaliser un rendement total à long terme positif principalement par des placements en actions et en titres assimilables à des titres de créance. Le processus de sélection des titres repose sur 15 principes et critères qui, selon le gestionnaire, permettent de créer de la richesse.
Fonds équilibré canadien Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, principalement par des placements dans des titres à revenu fixe et dans des actions canadiennes.
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres axés sur des sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des soins de santé.
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres de sociétés qui exercent leurs activités dans des secteurs qui favorisent la transition vers des sources d'énergie durables (énergie nucléaire comprise), au détriment des sources d'énergie traditionnelles (principalement les énergies fossiles).

Les états de la situation financière des Fonds sont au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les semestres clos les 31 mars 2025 et 2024. L'inventaire du portefeuille est au 31 mars 2025.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Instruments financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé, l'actif financier est classé au coût amorti.

Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN. L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts, à l'exception des différences entre la date de fin de mois à laquelle la valeur liquidative est calculée et la date des états financiers. La note 12 présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » ou « Profit (perte) net réalisé sur les options » des états du résultat global.

Les montants à recevoir ou à payer pour les opérations sur dérivés, y compris les primes ou escomptes reçus ou payés, sont présentés au poste « Actifs dérivés » ou « Passifs dérivés » des états de la situation financière.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats visant la vente ou l'achat d'instruments financiers à une date ultérieure convenue. Comme les contrats à terme de gré à gré ne sont pas négociés en bourse, les ententes entre les contreparties ne sont pas normalisées. Les variations de la valeur de ces contrats à terme de gré à gré ne sont réglées qu'au moment de leur liquidation. Les contrats à terme de gré à gré ouverts sont réévalués à la juste valeur dans les états du résultat global en fonction de l'écart entre le taux contractuel et le taux à terme applicable. Les profits et les pertes liés à l'évaluation des contrats à terme de gré à gré ouverts sont inscrits dans les états du résultat global, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». La variation cumulative de la valeur au moment du règlement figure dans les états du résultat global, au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ».

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites;
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée;
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné; et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les « intérêts à distribuer » figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés liés à des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » ou « Profit (perte) net réalisé sur les options » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les contrats de change à terme sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » des états du résultat global.

Les profits (pertes) de change latents sur les placements sont inclus dans le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Le « profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » découle de la vente de devises, de profits ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Lorsque la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont en position nette de découvert bancaire, ils sont présentés dans le passif courant, aux états de la situation financière.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion, les primes de rendement et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts issus de prêts sur marge sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Attribution des revenus et des charges et des profits et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les profits et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Garantie

La garantie en trésorerie fournie par les Fonds est inscrite dans les états de la situation financière à titre de « comptes sur marge » et non pas à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie.

La garantie autre qu'en trésorerie est présentée dans les états de la situation financière séparément des autres actifs et passifs, à titre de « placements cédés en garantie » si la partie à laquelle la garantie est destinée a le droit, aux termes d'un contrat ou selon la coutume, de vendre ou de recéder la garantie.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les semestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

	31 mars 2025 (\$)	31 mars 2024 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	48 966	166 638
Fonds équilibré canadien Portland	248 862	316 852
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	–	–
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	–	–

Modifications comptables futures

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2025 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

Changements de méthodes comptables importantes

Les Fonds ont adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)* le 1^{er} janvier 2024. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et n'a noté aucune incidence significative sur les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les Fonds peuvent avoir conclu un accord de compensation ou des ententes similaires avec la contrepartie pour l'emprunt et l'exécution de contrats de change à terme. En cas de défaut ou de faillite, les Fonds peuvent donc compenser les actifs détenus auprès de la contrepartie contre les dettes qu'ils lui doivent. Les contrats établis aux termes de ces ententes qui sont réglés à la même date ont été compensés et présentés comme un montant net dans les états de la situation financière des Fonds et dans le tableau ci-dessous, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et une intention de régler les contrats sur la base d'un montant net. Aucune garantie n'est associée à ces ententes.

b) Gestion des risques

Les activités de placement des Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque de chacun des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les « notes annexes propres au Fonds ».

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Risque d'effet de levier

Lorsqu'un Fonds commun de placement alternatif investit dans des instruments dérivés, emprunte de la trésorerie à des fins de placement ou vend à découvert des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, cela peut engendrer un effet de levier. Cet effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de la trésorerie pour investir ou lorsque son exposition notionnelle à des actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. Cette stratégie est susceptible d'accroître tant les profits que les pertes. Par conséquent, toute évolution défavorable de la valeur des placements du Fonds ou de l'actif sous-jacent, des taux ou de l'indice de référence des placements en question peut augmenter les pertes bien au-delà de ce qui aurait été observé si le Fonds n'avait pas emprunté de trésorerie pour des placements ou s'il avait directement détenu l'actif sous-jacent. Dans le cas des instruments dérivés, ces pertes pourraient être supérieures au montant investi dans les instruments dérivés eux-mêmes. Les Fonds communs de placement alternatifs peuvent emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de leur valeur liquidative et leur exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Le Fonds commun de placement alternatif cède à un courtier des titres en guise de garantie et peut effectuer des emprunts dans les limites définies par ce dernier. Le montant maximal fixé par le courtier dépend de la nature des titres donnés en garantie. Le Fonds commun de placement alternatif paie des intérêts sur les montants empruntés. Les charges d'intérêt sont comptabilisées quotidiennement et payées chaque mois.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur. Les Fonds communs de placement alternatifs sont exposés à un risque de concentration accru car ils peuvent investir jusqu'à 20 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Le recours à des stratégies d'atténuation du risque de change, comme les contrats de change à terme, expose le Fonds à des risques particuliers, notamment la défaillance de la contrepartie à ces contrats, l'absence de liquidité et – si l'évaluation que fait le gestionnaire de l'évolution des marchés est incorrecte – la possibilité que ces stratégies entraînent des pertes plus importantes que si elles n'avaient pas été utilisées. Les contrats de change à terme peuvent limiter ou réduire le rendement total du Fonds si les attentes du gestionnaire à l'égard des événements futurs ou de l'évolution du marché sont erronées. Dans certaines circonstances, les coûts associés aux contrats de change à terme peuvent excéder leurs bénéfices.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, conclure des contrats de change à terme visant à couvrir (directement ou indirectement) en dollars canadiens tout ou partie de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par le Fonds ou de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par les émetteurs des titres composant le portefeuille du Fonds. Les montants des contrats de change à terme sont basés sur la monnaie de négociation des placements du Fonds et sur une évaluation de la monnaie à laquelle sont exposées les transactions du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit en raison de placements dans des contrats de change à terme. Le Fonds limite son exposition aux pertes sur créances sur les contrats de change à terme en s'assurant qu'il existe des ententes de compensation avec chaque contrepartie pour les contrats de change à terme, de sorte que les profits (montants dus au Fonds) sur les contrats individuels puissent être compensés par des pertes (montants dus à la contrepartie) en cas de défaut ou de faillite. L'exposition maximale au risque de crédit découlant de ces contrats est équivalente à la juste valeur des contrats de change à terme dont un profit net est latent à la date de présentation de l'information financière, comme il est indiqué ci-dessous, et comprend l'effet de l'accord de compensation ou d'ententes similaires en place avec toutes les contreparties.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que les Fonds éprouvent des difficultés à honorer des engagements liés à leurs passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds commun de placement alternatif doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. De plus, les Fonds communs de placement alternatifs peuvent emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de leur valeur liquidative et leur exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Les Fonds communs de placement alternatifs ne peuvent investir plus de 20 % de leur actif net à la date d'acquisition dans des titres d'un même émetteur et ne peuvent détenir plus de 10 % des titres avec droit de vote en circulation d'un émetteur à la date d'acquisition.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation; Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les semestres clos les 31 mars 2025 et 2024 était le suivant :

31 mars 2025	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	2 542 471	303 853	–	67 197	2 779 127	2 649 847
Parts de série F	1 026 162	171 833	–	59 796	1 138 199	1 078 124
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	1 004 822	25 874	17 399	75 935	972 160	985 878
Parts de série F	849 102	39 799	18 124	81 816	825 209	838 666
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	356 378	104 692	–	9 160	451 910	419 568
Parts de série F	368 388	175 565	–	30 298	513 655	430 050
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland						
Parts de série A	209 248	98 805	–	1 798	306 255	258 873
Parts de série F	338 445	187 314	–	18 714	507 045	408 851

31 mars 2024	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	1 985 325	402 309	–	63 032	2 324 602	2 123 086
Parts de série F	945 250	95 786	–	85 183	955 953	929 931
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	1 098 213	53 809	36 417	98 511	1 089 928	1 097 401
Parts de série F	1 228 602	43 922	27 373	369 588	930 309	1 021 714
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	185 569	70 141	–	149	255 561	211 237
Parts de série F	76 941	135 720	–	1 421	210 790	114 037
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland						
Parts de série A	108 549	61 213	–	306	169 456	135 204
Parts de série F	132 050	133 043	–	6 017	259 076	164 116

7. IMPÔTS

Chaque Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôt, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition des Fonds est le 15 décembre.

Le tableau qui suit présente les montants des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital reportées utilisables au 15 décembre 2024.

	Pertes autres qu'en capital reportées utilisables (\$)	Pertes en capital reportées utilisables (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	4 376 430	27 541 334
Fonds équilibré canadien Portland	–	67 528
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	709 047	446
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	380 970	1 945

8. FRAIS DE GESTION ET CHARGES

Conformément au prospectus de chaque Fonds, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

	Parts de série A	Parts de série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds équilibré canadien Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	1,75 %	0,75 %

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Dans les cas des Fonds communs de placement alternatifs, le gestionnaire a droit à une prime de rendement (la « prime de rendement »), calculée et comptabilisée chaque jour ouvrable pour chaque série de parts, et payée chaque mois. La prime de rendement correspond à : a) 10 % de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable-là (y compris l'incidence de toute distribution déclarée le jour ouvrable en question et ajusté pour exclure la commission de rendement accumulée) par rapport au niveau de référence de la commission (défini ci-dessous); multiplié par b) le nombre de parts de cette série en circulation ce jour ouvrable-là, avant prise en compte des souscriptions, rachats et distributions réinvesties à cette date. Pour chacune des séries de parts faisant l'objet d'une prime de rendement, le seuil de rendement (le « seuil de rendement ») sera calculé en vue de déterminer la prime de rendement. La valeur liquidative la plus élevée au dernier jour ouvrable du mois (compte non tenu de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière prime de rendement était à payer) pour chaque série de parts sur laquelle une prime de rendement a été versée, représente le seuil de rendement. Ce seuil doit être dépassé pour que le gestionnaire ait droit à la prime de rendement applicable à chaque série de parts. À la date d'établissement de chaque série de parts d'un Fonds commun de placement alternatif susceptible d'offrir une prime de rendement, la valeur liquidative initiale de la série en question tiendra lieu de seuil de rendement. Les primes de rendement seront comptabilisées quotidiennement en fonction de la valeur liquidative. La prime de rendement est calculée séparément pour chaque série de parts offerte par un Fonds commun de placement alternatif.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

Le tableau qui suit présente les honoraires payés à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur externe au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024. Tous les montants dans le tableau comprennent la TPS et la TVH applicables.

	31 mars 2025 (\$)	30 septembre 2024 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland		
Honoraires d'audit	21 224	32 625
Honoraires au titre des services autres que d'audit	2 056	12 277
Fonds équilibré canadien Portland		
Honoraires d'audit	29 128	35 768
Honoraires au titre des services autres que d'audit	3 107	19 684
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland		
Honoraires d'audit	21 234	32 677
Honoraires au titre des services autres que d'audit	2 057	12 297
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland		
Honoraires d'audit	21 235	32 336
Honoraires au titre des services autres que d'audit	2 057	12 293

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les semestres clos les 31 mars 2025 et 2024. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables.

31 mars 2025	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	392 821	1 230 468	136 589	–	687
Fonds équilibré canadien Portland	196 238	–	79 992	92 471	687
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	93 433	–	38 170	97 571	687
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	54 944	263 582	24 423	80 243	687

31 mars 2024	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	213 578	424 026	74 987	–	578
Fonds équilibré canadien Portland	190 224	–	79 265	56 375	578
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	30 431	123 477	10 980	50 942	486
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	18 183	24 830	7 578	55 260	486

Les Fonds devaient au gestionnaire les montants ci-dessous, qui excluent la TPS ou la TVH applicables :

31 mars 2025	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	68 710	–	23 920
Fonds équilibré canadien Portland	34 201	–	13 939
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	15 407	–	6 439
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	10 347	–	4 629

31 mars 2024	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	42 821	–	14 854
Fonds équilibré canadien Portland	33 079	–	13 535
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	7 417	–	2 847
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	4 235	–	1 825

Le gestionnaire, les dirigeants et les administrateurs du gestionnaire et leurs sociétés affiliées et/ou leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts du Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Le tableau suivant indique le nombre d'actions de chacun des Fonds détenues par les parties liées aux dates de clôture indiquées.

	31 mars 2025	31 mars 2024
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	37 685	28 839
Fonds équilibré canadien Portland	344	654
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1 517	1 487
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	1 037	16 123

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Les Fonds ont conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et ont déposé auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour leurs ventes d'options ou leurs emprunts. Ces garanties non pécuniaires sont présentées de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie est présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ». En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que les Fonds lui doivent.

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland a effectué des emprunts en dollars canadiens ou en dollars américains au cours du semestre clos le 31 mars 2025. Le taux d'intérêt payable sur les emprunts en dollars canadiens était le CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) à 3 mois + 50 pdb; pour les emprunts en dollars américains, il s'agit du OBFR (Overnight Bank Funding Rate) + 60 pdb. La facilité est remboursable à vue.

Le tableau suivant présente le montant emprunté au 31 mars 2025, les montants minimal et maximal empruntés et les intérêts payés au cours du semestre clos le 31 mars 2025. Les Fonds communs de placement alternatifs n'ont effectué aucun emprunt au cours du semestre clos le 31 mars 2024.

31 mars 2025	Montant emprunté (\$)	Montant minimal de l'emprunt (\$)	Montant maximal de l'emprunt (\$)	Intérêts engagés (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	2 755 136	–	3 130 767	25 242

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part dans les présents états financiers.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



Conseils en placements Portland^{MC}

Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

Conseils en placements Portland est une marque de commerce déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Conservez. Et prospérez. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • www.portlandic.com • info@portlandic.com
